



Rapport annuel 2013 de l'ERM: suivi et gestion des restructurations au XXI^e siècle

Synthèse

Introduction

Le rapport annuel 2013 de l'European Restructuring Monitor (ERM – outil de veille sur les restructurations d'entreprises) présente une rétrospective sur la mesure de l'impact des restructurations à grande échelle, en Europe, pendant plus de dix ans. Il résume les tendances dans ce domaine en s'appuyant sur une base de données sur les restructurations qui recense des informations détaillées concernant plus de 16 000 restructurations de grande ampleur – c'est-à-dire impliquant généralement au moins une centaine de pertes ou gains d'emploi. Le rapport s'attache en particulier à comparer l'activité de la période d'avant la crise (2003 à 2008) à celle d'après la crise (2008 à 2013) afin d'identifier d'éventuels changements dans la prévalence des différentes pratiques de restructuration, et de montrer quels secteurs ont été touchés de façon disproportionnée, en termes d'emploi, par la récession mondiale. Le rapport comprend également une évaluation critique de toutes les activités de l'ERM, y compris les deux nouvelles bases de données axées sur les politiques, à savoir: celle sur les instruments de financement publics et celle sur la législation en matière de restructuration. Enfin, le rapport met en lumière le phénomène de la délocalisation (offshoring), en montrant la baisse du recours à cette pratique par les entreprises européennes depuis le début de la crise.

Contexte politique

En janvier 2013, le Parlement européen a approuvé un rapport appelant instamment la Commission européenne à proposer une nouvelle législation sur la gestion du changement et de la restructuration. Le rapport, préparé par l'eurodéputé Alejandro Cercas, comprenait des recommandations relatives à l'information et la consultation des travailleurs, et à l'anticipation et la gestion des restructurations. La Commission européenne a depuis fait connaître ses projets concernant «Un cadre de qualité pour les restructurations et l'anticipation du changement» qui contiendra la législation en vigueur et les initiatives de l'UE dans ce domaine et présentera les meilleures pratiques à appliquer par toutes les parties prenantes.

Dans le cadre de la Stratégie Europe 2020, la Commission européenne a renouvelé son engagement à œuvrer pour:

encourager la restructuration des secteurs en difficulté vers des activités axées sur l'avenir, y compris par le rapide redéploiement des compétences pour satisfaire les besoins des secteurs et des marchés émergents à forte croissance.

La Commission a ajouté que les États membres devront:

collaborer étroitement avec les protagonistes des différents secteurs... afin de recenser les blocages et d'élaborer une analyse commune des solutions en vue de maintenir une base industrielle et de connaissances solide.

Principales conclusions

- L'utilisation extensive et informée de la base de données sur les restructurations par les décideurs politiques et les chercheurs témoigne de sa valeur en tant que source unique de données transnationales concernant l'impact des restructurations à grande échelle sur l'emploi au cours de la dernière décennie.
- Aujourd'hui, l'Europe compte six millions d'emplois de moins qu'au début de la crise économique. La crise a entraîné une bipolarisation croissante du marché du travail dans l'UE, avec des taux de chômage situés entre un peu moins de 5 % (en Autriche) et près de 28 % (en Grèce).
- On a assisté pendant la période de la crise et de l'après-crise à une nette augmentation de la proportion des pertes d'emploi liées à la restructuration imputables à la faillite ou à la fermeture d'entreprises, et une diminution de celles imputables aux délocalisations, ainsi qu'aux fusions et acquisitions.

- Sur le plan sectoriel, la destruction d'emploi a été plus durement ressentie dans l'industrie manufacturière et la construction. Ces deux secteurs réunis représentent plus de 100 % des pertes nettes d'emplois subies depuis 2008.
- L'emploi a relativement bien résisté – et a même augmenté – dans certains secteurs de services à forte intensité de connaissances (santé, éducation, services TI et d'information et activités spécialisées, scientifiques et techniques) avant, pendant et après la crise.
- À partir de 2010, sous l'influence des politiques d'austérité, la résilience de l'emploi s'est déplacée des secteurs à financement public majoritaire où elle prévalait de 2008 à 2010, vers le secteur privé des services. Bon nombre des principaux cas de restructuration présentés par l'ERM depuis 2008 ont été réalisés dans l'administration publique, qui représente la part la plus élevée de l'ensemble des pertes d'emplois signalées depuis 2008.
- Le secteur de l'automobile et des transports est l'un des rares secteurs manufacturiers dans lesquels les niveaux d'emploi ont augmenté au cours de la dernière décennie. Pratiquement tous les gains nets ont été relevés dans les pays d'Europe de l'Est, ce qui confirme la relocalisation de la production vers l'est de l'Europe.
- La crise a nettement réduit le taux des délocalisations (offshoring) en Europe. La part de la délocalisation dans les pertes d'emplois enregistrées par l'ERM a atteint un niveau record avant la crise de 2008 à 2009 (fourchette trimestrielle: 6 % à 12 %) et a diminué depuis (fourchette trimestrielle: 2,5 % à 6 %).
- La moitié des emplois délocalisés demeurent en Europe. Le principal groupe de pays de destination est constitué par les nouveaux États membres (élargissement de 2004 à 2007), qui accueillent un tiers des emplois délocalisés. Un autre tiers des emplois délocalisés ont été transférés vers l'Asie.
- Au moins un emploi sur six (17 % à 18 %) supprimé dans le cadre des restructurations au Danemark, en Irlande et au Portugal, a été délocalisé, contre seulement 6 % en moyenne pour l'UE.

- C'est dans le secteur manufacturier qu'est enregistrée la majorité des emplois délocalisés dans tous les États membres, excepté le Royaume-Uni où la délocalisation des services est prédominante.
- Plus d'un quart (28 %) des pertes d'emplois délocalisés dans des pays non membres de l'UE par des sociétés établies dans l'UE sont imputables à un rapatriement (reshoring) partiel ou complet d'activités vers le pays d'origine. Les entreprises allemandes et italiennes ont été les plus enclines à pratiquer le rapatriement des activités de production.

Orientations politiques

Suite à la mise en œuvre des programmes de consolidation et d'austérité budgétaires, les restructurations touchent autant, sinon davantage, le secteur public que le secteur privé. Compte tenu des caractéristiques de l'emploi dans le secteur public – niveaux plus élevés de représentation collective et plus grande protection de l'emploi – la nature des ajustements qui y sont négociés peut s'avérer instructive pour cerner des formes de restructuration qui ne se traduisent pas nécessairement par des licenciements massifs.

La situation critique du secteur de la construction, où les emplois ont été réduits de moitié ou plus dans certains des États membres sévèrement touchés par la crise financière, illustre l'importance d'anticiper et d'éviter les modèles de croissance non durable dans les secteurs fortement affectés par les conditions du cycle du crédit.

Le phénomène des délocalisations semble relativement procyclique. Alors que les pertes d'emplois imputables aux délocalisations ont tendance à diminuer depuis 2008, un retour de la croissance aux niveaux habituels pourrait s'accompagner d'une recrudescence des délocalisations, notamment des services, qui jusqu'ici a été relativement marginale.

Il est important de disposer de données de qualité pour l'élaboration des politiques et l'ERM joue un rôle essentiel en alimentant l'échange d'informations et de données sur les tendances et évolutions des politiques en matière de restructuration entre les décideurs politiques aux niveaux européen et national. Toutefois, l'élaboration de politiques européennes communes pour faire face à des marchés du travail nationaux de plus en plus divergents demeure un véritable défi pour l'avenir.

Informations complémentaires

Le rapport, *ERM annual report 2013: Monitoring and managing restructuring in the 21st century*, est publié à cette adresse: <http://www.eurofound.europa.eu/publications/htmlfiles/ef1380.htm>

Pour de plus amples informations, veuillez contacter M. John Hurley, directeur de recherche, joh@eurofound.europa.eu